



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 29 juin 2011
N° CERTA-2011-AVI-370

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Joomla!

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-370>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-370
Titre	Vulnérabilité dans Joomla!
Date de la première version	29 juin 2011
Date de la dernière version	–
Source	Annonce de la version 1.6.4 de Joomla! du 27 juin 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Joomla! 1.6.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Joomla! permet à un utilisateur malveillant de contourner la politique de sécurité.

4 Description

Le gestionnaire de contenu (CMS) Joomla! présente un défaut de vérification des permissions. Cette vulnérabilité permet de contourner la politique de sécurité et d'obtenir des accès de manière illégitime.

5 Solution

La version 1.6.4 corrige ce problème.

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Annonce de la version 1.6.4 de Joomla! du 27 juin 2011 :
<http://www.joomla.org/announcements/release-news/5374-joomla-164-released.html>
- Bulletin de sécurité Joomla! du 27 juin 2011 :
<http://developer.joomla.org/security/news.html>

Gestion détaillée du document

29 juin 2011 version initiale.